

Le ministère de l'Éducation nationale organise, avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), le concours « Trophées des classes ». Radio France, le collectif Educnum et le dispositif eTwinning (déployé par le Réseau Canopé) sont partenaires de ce concours.

 Concours

Du CM1 à la 3e

TROPHÉES DES CLASSES

Ensemble, tous protégés sur Internet

Du 4 novembre 2024 au 12 mai 2025



- **Civisme en ligne**
- **Connaître ses droits numérique en France, en Europe**

Les classes sont invitées à produire un support numérique* portant sur une des deux thématiques.

*Exemple : affiche, podcast, quiz, vidéo, livre, jeu...



Contact : tropheesdesclasses@education.gouv.fr

Le trophée des classes a pour objectif de promouvoir une culture citoyenne des usages du numérique dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information. Il s'agit notamment de connaître les droits et les devoirs liés à l'usage de l'internet, de savoir protéger sa vie privée et ses données personnelles pour une utilisation responsable des outils et des ressources numériques en ligne.

Ce concours est ouvert à toutes les classes du cycle 3 (CM1, CM2, 6e) et du cycle 4 (5e, 4e et 3e) que ce soit en France (métropole ou outre-mer), dans les lycées français à l'étranger, y compris celles s'inscrivant dans le dispositif eTwinning.

Pour plus d'informations :

Site de la DNE ci-dessous :

<https://primabord.eduscol.education.fr/trophees-des-classes-2024-25>

Site de la CNIL :

<https://www.cnil.fr/fr/trophees-des-classes-2025-ensemble-tous-protectes-sur-internet>